

Sur des traductions en prose française du psautier

Autor(en): **Le Hir, Y.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **25 (1961)**

Heft 99-100

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUR DES TRADUCTIONS EN PROSE FRANÇAISE DU PSAUTIER

Pour ce Mémorial M. Roques, il nous a paru qu'on pouvait relire un texte sur lequel le Maître s'était penché, le « fragment d'une traduction en prose française du Psautier composée en Angleterre au XII^e s. », publié dans *Romania* en 1929 par Ch. Samaran, p. 161-173. Voici les conclusions de l'éditeur :

« Le texte du fragment de l'Orne se rapproche davantage de celui du Psautier d'Oxford, d'abord parce que tous deux procèdent de la version gallicane. Il y a peut-être aussi des rencontres plus nombreuses : on pourrait citer plusieurs versets dont les deux traductions se superposent exactement, sauf quelques nuances de syntaxe.

Cependant, il paraît impossible d'établir d'un texte à l'autre un lien de dépendance. Très nombreuses sont en effet les différences de vocabulaire (...).

Et, dans le même ordre d'idées, il est remarquable que (...) les allusions aux noms propres (...), introduits tels quels dans les textes de Cambridge et d'Oxford, sont rendues dans celui du fragment de l'Orne de la façon la plus vague (*en ces lius et icil monz, ecel altre*), soit que le traducteur ait ainsi avoué son ignorance, soit que son ouvrage s'adressât à un public aussi ignorant que lui-même.

Il apparaît donc que le fragment de l'Orne nous fait connaître une troisième traduction en prose française du Psautier, traduction vraisemblablement composée en Angleterre vers la même époque que celle des Psautiers de Cambridge et d'Oxford, c'est-à-dire dans le courant du XII^e siècle.

Laissant de côté les problèmes de l'utilisation des sources et de phonétique, nous voudrions indiquer que les « quelques nuances de syntaxe » ne sont pas des faits négligeables pour l'histoire de la langue.

POSSESSIFS.

Type 1 : fructus eorum et labores eorum.

Oxford : le fruit d'els e les lur travailz : 77,51 ; avec une dissymétrie curieuse au deuxième membre ; renouvelée encore au v. 53, par exemple.

Orne : lur fruiz e lur laburs.

Par fidélité au texte latin, à la 3^e personne, au singulier et au pluriel,

Orne marque *exceptionnellement* la possession par la forme génitive : les testimoines de lui, 77, 62 (testimonia ejus); les vignies d'icels, 77, 52 (vineas eorum); en face d'*Oxford* : les lur vignes.

Type 2 : signa sua et prodigia sua.

Oxford : les suens signes e les sues merveilles, 77,48 ; *Orne* : ses signa e ses merveilles.

Oxford : les meies meins 87,10 ; *Orne* : mes meins, etc.

La transformation est radicale.

Cambridge se rapproche beaucoup plus de l'usage de *Orne* : ses signes, lur fluvies, sa forsenerie, ...77.

On mesurera le chemin parcouru en constatant que le Psautier 7 de Londres (Arundel 230), publié par A. Beyer donne : glaive sun, arc sun, etc., d'après pater noster; etc (ZFP 1887, 1888), tout en connaissant l'antéposition en maints autres endroits.

RELATIFS.

Orne tend à éliminer les formes complexes; el jur k'il reienst icels, 77, 47; en regard d'*Oxford* : el jurn elquel (die qua).

De même : ker qui es nues 88,7; mais *Oxford* : Kar liquels (quoniam quis in nubibus).

Ici encore, *Cambridge* rejoint *Orne*. Indiquons que *Londres* affectionne ces formes aussi : del quel de maliciun la buche (cujus maledictione os, etc.) 9; liques dunrat, 13 etc.

PERSONNELS.

L'entraînement du décalque chez les traducteurs est trop fort pour qu'on puisse, inéluctablement, découvrir un pronom devant le verbe. Je noterai donc comme remarquables les types suivants :

1) devant le verbe *être* :

Orne : jo sui povres 87, 16 (pauper sum ego); tu ies poanz 88, 9. Mais *Oxford* : povre sui je ; poanz ies;

2) séparé du verbe *être* : jo eshalciez acertes sui 87, 16 ;

3) devant tout verbe : il mist en els ...77, 50, 54, etc.;

4) après *et* : e ele les manja 77, 50; 52; 53, etc.

Oxford n'a pas le pronom dans tous ces cas. Pourtant, cette version

met, comme celle de l'Orne : Tu eslugnas 87, 19; sans qu'il y ait *tu* dans le latin. Dans l'ensemble encore *Cambridge* a plus de pronoms sujets que *Oxford*.

La tendance commune est de supprimer le pronom après *e*; le décalque biblique est plus net ainsi. Au contraire, lorsque le verbe latin ouvre le verset, *Orne* plus volontiers l'introduit par un pronom. *Londres* se caractérise par une fidélité servile à la Vulgate.

L'ORDRE DES MOTS.

1) Cas des auxiliaires. L'ordre moderne apparaît dans *Orne* : *e* fist abiter; en opposition avec *Oxford* : *e* habiter fist 77, 61; (*et habitare fecit*); de même : *e* sunt converti; en regard de *Oxford* ou de *Cambridge* : *e* tresturné sunt 77, 46 (*et conversi sunt*).

Au verset 63 cependant, *Oxford* met aussi : *sunt* tresturned, malgré l'ordre inverse du texte latin. Dans le même verset, *Cambridge* dit : *E* tresturné sunt *e* prevarié sunt, *e* lur perres sunt encurvé, etc.

2) Cas du sujet nominal. Dans *Orne*, il se comporte comme le sujet pronominal; il tend à précéder le verbe : *Dex* les oïd; en face d'*Oxford* : *Oït* Deus 77, 65 ou de *Cambridge*, (*audivit Deus*); pareillement : *li* ciel regehirunt tes merveilles; mais *Oxford* : *Regehirunt* li ciel les tues merveilles 88, 6.

Deux faits curieux se présentent. Alors que le traducteur pouvait se contenter de suivre l'ordre du latin : *et mane oratio mea praeveniet te*; comme cela a lieu dans *Oxford* 87, 14, nous avons dans *Orne* : *e* par matin desavancira tei m'ureisun. On pensera que l'auteur a voulu éviter un mot trop peu accentué en finale. Mais trois versets plus loin il termine : *e* tes pours trublerent mei.

Même constatation avec le pronom; *Oxford* : *Aquilon e* la mer tu crias; *Orne* : ...crias tu 88, 13; et 12 et 10 aussi : *Aquilonem et mare tu creasti*.

3) Rapprochement des termes grammaticalement liés.

Orne : Tu umilias l'orgheillus sicume nafré.

Oxford : Tu humilias, sicume naffred, orguillus 88, 11.

(Tu humiliasti sicut vulneratum superbum.)

Orne : sur tuz icels ki sunt en l'avirunement de lui.

Oxford : sur tuz chi en l'avirunement de lui sunt 88, 8 (*super omnes qui in circuitu ejus sunt*).

Cela donc, malgré la pression du texte latin. Au contraire, *Orne* : e a neient ramena forment Israel 77, 65 qui transpose : et ad nihilum redigit valde Israel ; *Oxford* choisissant *mult* élude peut-être la difficulté : e a neient mult demena Israel.

4) Le pronom régime dans *Orne* peut précéder le verbe : e demena icels... e les demena 77, 58, 59. *Oxford* maintient la postposition ; comme le latin : et deduxit eos... et induxit eos.

On ne peut demander à 50 versets, préservés par un singulier hasard, de nous révéler toute l'histoire de la langue au XII^e s.

Ainsi quelle curieuse réduplication expressive dans *Londres* 8 *tuz tuz* pour traduire *universas* ; et quelle syntaxe insolite : juger al orphenin, 9, rendre justice à : *judicare pupillo*...

L'étonnant néanmoins, c'est le nombre et la variété de ces emplois « aberrants », si l'on tient à maintenir pour tous ces documents une seule date. Pour ma part, je pense qu'il faut assigner des dates et sans doute des lieux différents à nos manuscrits *Oxford* et *Orne*.

Orne me paraît révéler un état de langue beaucoup moins traditionaliste et savant ; de même que l'auteur de cette traduction répugnait à un vocabulaire technique et à des noms propres pour mieux répondre à l'attente de son public.

Grâce aux machines Bull ou I. B. M., on pourrait commodément et rapidement prolonger de telles enquêtes dont l'intérêt est évident pour suivre les progrès de la romanisation en définitive.

Je voudrais seulement ajouter quelques remarques complémentaires. Pratiquement nous ne disposons que de la thèse, remarquable du reste, de Trénel, pour connaître « l'Ancien Testament et la Langue française du moyen âge VIII^e-XV^e s. ». Or sur plusieurs points ce travail qui remonte à 1904, devrait être complété.

Sans le manuscrit d'*Oxford*, qui soupçonnerait que le mot *cinomiam* par exemple a été introduit tel quel dans une traduction (77, 50) pour rendre *coenomyam* ? Il n'a pas vécu ! Après coup, on alléguera des raisons décisives... Mais pensons que le destin de *cinnor* aurait pu être identique, sans Chateaubriand.

Le substantif d'origine participiale *le (s) croyant(s)* appartient à un type biblique qui remonte au moyen âge ; voir ici 77, 47 ; de même au singulier le substantif *impie* décalque *impius* plus fréquent que *impii* ; ici, *l'orgueilleux* 88, 11.

Anima mea (tua, ...) est un substitut du pronom personnel : ego... ; non pepercit a morte animabus eorum ; faute de le savoir tous les traducteurs disent : ne esparna de la mort de lur anmes, 77, 55, littéralement ; cet usage n'a pas été lié seulement aux formes expressives (mon) cors, (moi, toi...) ; il s'est maintenu jusqu'à nous : mon âme glorifie le Seigneur.

Autre biblisme caractéristique : *expectans expectavi Dominum*, 39 ; *Londres* : atendant atendi le Seinnur ; *Cambridge* : atendant je atendi le Seigneur, etc.

Nos traducteurs ignoraient évidemment la valeur intensive de cet hébraïsme : j'ai longtemps ou beaucoup attendu... Mais toute l'histoire et la fortune de cette forme sont à suivre à travers traductions et textes littéraires jusqu'à Claudel lui-même qui n'a pas su ou voulu, par coquetterie peut-être, la rendre correctement¹.

On voit assez le nombre et la diversité des problèmes que posent pareilles enquêtes.

Y. LE HIR.

1. Dans la lettre à M^{me} d'A., 14 mai 1931, reproduite dans *Toi, qui es-tu* : « qu'est-ce que je fais là en vous citant ces textes pleins de saveur que recueillir comme à l'extrémité d'une baguette une goutte de miel divin (...) : *goûtant, j'ai goûté un petit peu de miel...* » Il faut comprendre : j'ai seulement, à peine, goûté... I *Rois* 14, 43.

Parmi les expressions non relevées par Trénel, citons au moins encore celle qui contient le mot *vase* : *sicume ueisels perduz ; tanquam vas perditum ; Ps*, 30, 13 ; *Cambridge* ; etc ; l'hébreu *Keli*, traduit par *vas*, désigne diverses choses. — Le fameux « vase d'élection » n'est qu'un instrument choisi...